

Ambitieux colloque à l'USJ, sur la pérennité et la temporalité du droit

Un ambitieux colloque international de trois jours se tient en ce moment à la faculté de droit et des sciences politique de l'USJ, sur le thème « De la pérennité et de la temporalité du droit ». Ce colloque, auquel participent des personnalités venues de France, d'Allemagne, de Grèce, d'Égypte, d'Espagne, de Belgique, de Tunisie, de Mauritanie et du Koweït, clôture une année académique très spéciale qui marque le centenaire de la création des facultés de droit et d'ingénierie. Le colloque s'est ouvert jeudi avec des allocutions du recteur de l'USJ, Salim Daccache, de la nouvelle doyenne de la faculté de droit, Léna Gannagé, et du président du Centre d'études des droits du monde arabe (Cedroma), Georges Khadige. Le président du Conseil supérieur de la magistrature, Jean Fahed, en a présidé hier la première séance de la journée. Le colloque sera clôturé aujourd'hui par un rapport de synthèse du grand juriste



Le président du CSM, Jean Fahed (à dr.), en compagnie du directeur du Cedroma, Georges Khadige.

Jean-Louis Sourieux (12h-12h30), professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas, doyen honoraire de la faculté de droit de l'Université d'Orléans.

En marge du colloque, Antoine Khair, premier président honoraire de la Cour de cassation et membre du Conseil constitu-

tionnel, a signé son plus récent ouvrage *Des Choses à ne pas oublier* (en arabe), dans lequel il rapporte son éclairage académique et humain sur sa carrière de magistrat, ses années de formation, le Palais de justice, l'indépendance du magistrat, le Conseil constitutionnel, qu'il a présidé, etc.



Le président Khair, qui a présidé hier la seconde séance du colloque, en compagnie du député Marwan Hamadé, lors de la séance de signature de son ouvrage.

Photos Michel Sayegh